

Guide de rédaction d'une proposition de recherche

AVANT-PROPOS

- Rédiger les documents en **français** ou en **anglais** selon la population ciblée tout en respectant l'équivalence linguistique.
- On suggère que la proposition d'un projet de recherche doit contenir entre **10 et 15 pages**, excluant la page titre, la liste des références, les tableaux, les figures et les annexes.
- Indiquer **la date** et **le nom du chercheur** en bas et en haut de la page respectivement.
- Toute(s) personne(s) ayant un rôle significatif dans le projet doit être indiquée(s) sur la page titre sous le titre de **chercheur, co-chercheur** ou **coordonnateur de recherche**.

CONSEILS POUR LES ERREURS FRÉQUENTES

- Identification des critères d'inclusion et d'exclusion d'une façon cohérente et consistante dans le protocole de recherche et le formulaire de consentement (e.g., liste les critères de sélection).
- La proposition de recherche ainsi que le formulaire de consentement doivent énoncer rigoureusement l'implication attendue du patient et le rôle des professionnels impliqués.
- Le formulaire de consentement doit refléter la proposition de recherche (e.g., On élabore d'une façon similairement détaillée ce qui est attendu des participants chez les deux documents.)

OBLIGATIONS LINGUISTIQUES

Lorsque le projet de recherche cible des patients/clients du Réseau de santé Vitalité ou des membres du public :

En conformité avec la Loi sur les langues officielles et la Loi sur les régies régionales de la santé, le Réseau de santé Vitalité doit veiller à ce que toute communication et tout affichage public destiné aux patients/clients ou à des membres du public soit offert dans les deux langues officielles. Cette loi s'applique donc à tout document remis à des sujets de recherche (formulaires de consentement, annonces publicitaires, questionnaires, etc.) dans le cadre d'un projet de recherche qui se déroule dans tout établissement du Réseau de santé Vitalité.

Lorsque le projet de recherche cible des employés du Réseau de santé Vitalité :

En conformité avec la Loi sur les régies régionales de la santé, la documentation destinée aux employés doit être dans la langue dans laquelle fonctionne une zone, un hôpital ou un établissement du Réseau de santé Vitalité. Par conséquent, la langue de fonctionnement qui prévalait dans les anciennes régies 1B, 4, 5 et 6 avant le 1er septembre 2008 demeurent en vigueur, ce qui signifie que :

- la langue de fonctionnement de la Zone 1B est le français;
- la langue de fonctionnement de la Zone 4 est le français;
- la langue de fonctionnement de la Zone 5 est le français et l'anglais;
- la langue de fonctionnement de la Zone 6 – Péninsule Acadienne est le français;
- la langue de fonctionnement de la Zone 6 – Chaleur est le français et l'anglais.

La seule exception aux règles susmentionnées concerne les cas où l'objet du projet de recherche cible une communauté linguistique ou un groupe défini.

LA RIGUEUR PROFESSIONNELLE EXIGE QUE LA PROPOSITION AINSI QUE TOUS LES DOCUMENTS ANNEXÉS SOIENT RÉDIGÉS DANS UNE LANGUE SOIGNÉE (ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE ET SYNTAXE). IL FAUT S'ASSURER QUE LA TRADUCTION EST PROFESSIONNELLE ET RESPECTE LE PRINCIPE D'ÉQUIVALENCE. LE BARR ET/OU LE CÉR SE RÉSERVE LE DROIT DE RETOURNER LA PROPOSITION AU CHERCHEUR SI CETTE RIGUEUR N'EST PAS RESPECTÉE.

Une proposition complète sera évaluée par le BARR pour sa convenance administrative. Une proposition incomplète sera retournée au chercheur principal avec une offre de consultation avec le BARR afin d'aider ce dernier à remplir les exigences d'une soumission de proposition de projet de recherche au Réseau.



Titre de la proposition de recherche

Étude : (rétrospective ou prospective)

CHERCHEUR PRINCIPAL :

Nom
Titre
Adresse
Tél.
Courriel électronique

COCHERCHEUR :

Nom
Titre
Adresse
Tél.
Courriel électronique

COORDONNATEUR DE RECHERCHE :

Nom
Titre
Adresse
Tél.
Courriel électronique

RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE

1. Un paragraphe qui introduit et souligne l'importance du domaine de recherche en question. Ce paragraphe devrait également résumer en quelques phrases ce qui n'est pas connu dans ce domaine et faire un lien avec le projet de recherche.
2. Un paragraphe qui présente le but de l'étude et les objectifs ou questions de recherche.
Exemple : Objectif 1 : Déterminer l'incidence de X dans les populations Y et Z. Il faut également donner une brève description de la méthodologie qui sera de mise.
3. Un paragraphe qui décrit les résultats escomptés, qui expose l'apport positif de ces résultats pour le Réseau de santé Vitalité, et qui propose un échéancier pour le projet de recherche dans son ensemble.

PROTOCOLE DE RECHERCHE

Le protocole de recherche doit comprendre une description claire et concise du plan de recherche et énoncer notamment et dans cet ordre :

- **Recension des écrits et pertinence de la recherche**

Une revue littéraire pertinente au domaine de recherche devra être présentée. Cette revue devra faire l'état des connaissances actuelles, tout en mettant en évidence les grandes questions de ce qui demeure toujours inconnu dans le domaine. Un raisonnement scientifique devra être démontré et il faudra expliquer comment le projet de recherche pourrait contribuer à l'avancement des connaissances.

- **Le but de la recherche et les objectifs ou questions de l'étude**

Le but de l'étude ainsi que les objectifs ou questions de recherche spécifiques devront, dans cette section, être présentés en détails.

- But : Le but doit être concis et générale.
- Objectif : L'objectif doit être spécifique et associé à un effet mesuré.
 - Ex. : Mesurer l'effet de la diète sur l'expression des cytokines dans le liquide synovial chez les patients atteints de la polyarthrite rhumatoïde.

- **Méthodologie**

Aborder les aspects suivants :

- Type d'étude (rétrospective ou prospective);
- Population cible;
- Justification de la taille de l'échantillon;
- Déroulement de l'étude détaillé.
 - Recrutement et consentement des patients
 - Critères d'inclusion et d'exclusion
 - Tâches et temps exigés par les participants
 - Méthode de collecte et d'analyse de données
 - Dissémination des résultats

Note : Indiquer le rôle de chaque individu dans le projet (e.g., Les données seront collectées par l'entremise de Meditech par le coordonnateur de recherche, Marco Doucet.).

- **Les résultats escomptés**

Les résultats attendus et les difficultés prévues doivent être décrits. Pour terminer, inclure un court paragraphe qui décrit l'importance du projet de recherche et qui explique **comment le projet représente un apport positif pour le Réseau de santé Vitalité.**

- **Échéancier**

À l'aide d'un tableau, indiquer l'échéancier pour le projet au complet.

Exemple:

| Processus | Durée | 2018 | | | | 2019 | | | | 2020 | | | |
|---------------------------------|--------|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|
| | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 |
| Dispositif expérimental | 6 mois | | | | | | | | | | | | |
| Approbation du comité d'éthique | 3 mois | | | | | | | | | | | | |
| ... | ... | | | | | | | | | | | | |

- **Budget détaillé**

À l'aide d'un tableau, indiquer le budget pour le projet au complet.

- **Liste de références**

- **Tableaux et figures supplémentaires**